

Conseil général de l'Essonne

« AGENDA 21 »

Analyse des propositions

Mai 2003

SOMMAIRE

I. Comment mieux se déplacer ?	3
1. Améliorer les transports en communs	3
2. Transport du fret	4
3. Liaisons douces	5
4. Place de la route	5
5. Transport des personnes à mobilité réduite ou non-voyantes	5
6. S'adapter aux nouveaux modes de vie	6
II. Comment mieux protéger notre environnement ?	6
1. Sensibilisation et éducation à l'environnement	7
2. La gestion des eaux	8
3. Lutte contre les nuisances diverses	8
4. Agriculture péri-urbaine	9
5. Préservation des espaces naturels	9
6. Risques naturels	10
III. Comment mieux vivre ensemble ?	10
1. Habitat et mixité sociale	11
2. Aménagement et création de lieux d'échanges / lien social	11
3. Les nouvelles solidarités	12
4. Développer l'action culturelle	13
5. La jeunesse	13
IV. Quel développement économique, comment et pour qui ?	15
1. Equilibre des territoires	16
2. Développement économique	16
3. Emploi et formation	16
V. Autres	17

L'analyse ci-après porte sur les 533 propositions produites par les habitants de l'Essonne dans le cadre des groupes de travail qui ont eu lieu à la suite des réunions publiques. (mars – avril 2003)

Cette synthèse s'articule autour des 4 grandes thématiques identifiées lors de l'enquête audiovisuelle, ensuite proposées aux habitants pour les groupes de travail : comment mieux se déplacer, comment mieux protéger notre environnement, comment mieux vivre ensemble, quel développement économique, comment et pour qui ?

Une cinquième partie recense les autres propositions ne relevant pas précisément des thèmes initialement proposés.

I. Comment mieux se déplacer ?

Enquête et réunions publiques ont mis en évidence l'importance qu'accordent les habitants du département à la nécessaire amélioration des transports et des déplacements en Essonne. Il est frappant de constater qu'aucune voix ne s'élève pour demander plus de routes. Pour les auteurs des propositions, le développement du transport en Essonne doit s'inscrire dans une logique collective. Il s'agit donc bien de **mieux se déplacer grâce à des transports en commun efficaces, respectueux de l'environnement et davantage de liaisons douces.**

1. Améliorer les transports en communs

Mieux se déplacer, c'est d'abord optimiser l'offre de transports en commun, **en créant de nouvelles liaisons de ville à ville et en augmentant la fréquence ou l'efficacité de celles qui existent.**

Sont ainsi suggérées : la création de « *grands nœuds d'interconnexion (Brunoy, Juvisy, Orly, Evry)* », « *d'une voie ferrée entre Massy et Saint Quentin en Yvelines* », mais aussi des actions pour « *multiplier le trafic sur la ligne C* », « *augmenter la fréquence de liaison du Transessonne et*

STRAV », « réactiver les relations des anciennes voies ferrées », « harmoniser les horaires pour les correspondances entre bus et SNCF », « doter les autobus de GPS », « revoir les bus de nuit », « augmenter la fréquence des bus de week-end », « améliorer les transports scolaires, notamment en termes de coût ».

Il est à noter que **le souci de préserver l'environnement** accompagne systématiquement la réflexion sur les modes de transport.

Pour désengorger les routes et réduire la pollution, certains proposent le recours aux « bus électriques », aux « tramways », mais aussi de « créer de grands parkings à toutes les stations RER ».

Il est également suggéré de développer le « taxi collectif qui a fait ses preuves dans d'autres pays » le « co-voiturage, une solution qui pourrait bénéficier de mesures d'allègement fiscal... » et faire ainsi preuve de solidarité entre citoyens.

L'hypothèse de mettre les voies navigables à contribution pour lutter contre la pollution est également avancée : « navigation sur la Seine avec des bateaux mouches, sur la Yerres avec des canoës ».

2. Transport du fret

Le transport des marchandises n'est pas absent de la réflexion puisqu'on propose de **faire de l'Essonne un département pilote** en matière de transport non polluant. En matière **du fret**, « utiliser les voies d'eau pour les transports de marchandises » et « développer le ferroutage » devrait ainsi permettre d'alléger la circulation routière, les embouteillages et la pollution.

3. Liaisons douces

Les Essonniens souhaitent qu'**une réflexion sur le sujet soit systématiquement associée à tout projet de voirie ou de construction de nouvelle route**. Ils démontrent ainsi l'importance croissante qu'ils accordent à la place des liaisons douces.

Parmi les propositions, « *le développement des pistes cyclables en site propre, bien séparées des trottoirs* » ou encore « *créer une continuité entre la Vallée de l'Orge (Villemoisson, Villiers, Ste Geneviève des bois)* », sans oublier les indispensables « *parkings à vélo* », afin de permettre aux piétons et aux cyclistes de se réappropriier une partie de l'espace de circulation.

On suggère également pour faciliter la vie des piétons « *de libérer les trottoirs de tous les obstacles* ».

4. Place de la route

La question de la sécurité routière est abordée sous l'angle d'une attente de **davantage de consultation** lorsqu'il s'agit de prendre des décisions d'aménagement de la voie publique afin de réduire le nombre d'accidents et de renforcer la sécurité.

5. Transport des personnes à mobilité réduite où non-voyantes

La prise en compte du transport des personnes à mobilité réduite où non-voyantes fait également l'objet de plusieurs propositions : parmi lesquelles

« *sonoriser les arrêts* » pour annoncer les stations, « *développer les approches tactiles* », « *augmenter le nombre de places accessibles aux fauteuils roulants* » ou encore « *former les chauffeurs* ».

6. S'adapter aux nouveaux modes de vie

Pour parfaire l'amélioration des déplacements, les Essonnais suggèrent de **se pencher sur les nouveaux modes de vie** « pour adapter l'offre de transport à l'évolution de la société en prenant en compte « horaires décalés, 35 heures, besoins spécifiques -jeunes, personnes âgées, scolaires...» . Dans cette perspective, on souhaite la création d'un « *bureau du temps libre départemental* ». Les collectivités territoriales sont donc perçues comme directement partie prenante de cette réflexion, afin de mieux adapter amplitudes horaires des services publics et besoins des habitants.

II. Comment mieux protéger notre environnement ?

Face à la crainte de voir se détériorer un environnement qu'ils ont souvent choisi, force est de constater que les Essonnais se sont fortement mobilisés pour faire entendre leur détermination à préserver et à améliorer leur cadre de vie naturel.

Le sentiment que **chacun peut devenir acteur de la protection de l'environnement grâce à l'acquisition de réflexes simples** au quotidien semble largement partagé. C'est pourquoi l'accent est mis dans un premier temps sur des **actions à caractère pédagogique** de sensibilisation et d'éducation des différents publics, et en premier lieu les scolaires.

Un deuxième axe de propositions est consacré à la gestion de l'eau et à la lutte contre les nuisances.

Le troisième **volet d'actions important porte sur l'agriculture, la préservation des espaces verts et la biodiversité des espèces**. Des actions qui constituent clairement un **rempart à l'extension de l'urbanisation** vécue comme la principale source de dégradation du cadre de vie départemental.

1. Sensibilisation et éducation à l'environnement

Afin de développer la conscience éco-citoyenne et une plus grande responsabilisation de tous les acteurs concernés, les habitants s'expriment en faveur d'**actions à caractère pédagogique de sensibilisation et d'éducation, d'abord en direction des publics scolaires** à travers *une démarche E.R.E.* (Education Relative à l'Environnement). Certains vont jusqu'à proposer une matière « *développement durable au sein du cursus scolaire* » ou « *des classes de villes* », un concept qui permettrait de donner un nouveau cadre à des actions d'éducation à la ville et à la citoyenneté.

Pour concrétiser ces actions d'information autour du thème de la nature et de l'environnement, Les Essonniens recommandent la création de *bulletins d'info de sensibilisation, l'organisation d'événements culturels*, la réalisation d'un *guide « Essonne futé »* qui constituerait un modèle, notamment pour limiter la production de déchets mais aussi qui propose *une approche nouvelle de la consommation* pour favoriser le lien social, les échanges entre citoyens, les prêts de matériel, voire le troc...

A noter que ce type de programme offrirait par ailleurs l'opportunité de **développer de nouveaux emplois** avec « *le recrutement de professionnels de terrain, formateurs etc...* »

On attend du Conseil Général qu'il favorise cette approche par le biais d'aides diverses (financières, techniques...), en encourageant par exemple les partenariats écoles-centre de recherche, en créant des structures dédiées (*lieu ressource, maison de l'Environnement*).

2. La gestion des eaux

Les propositions sur ce thème visent à la fois à « *préserver les zones inondables, notamment en amont de la Juine et de ses affluents* » et à mieux gérer **la gestion de l'eau potable** « *faire l'inventaire des sources d'eau existantes et état des nappes phréatique* », « *aider les communes pour collecter les eaux pluviales* ».

A cela s'ajoute une demande d'amélioration de l'information concernant l'eau « *surtout transparence de l'information sur les prix et la qualité de l'eau potable* ».

3. Lutte contre les nuisances diverses

Dans ce domaine, les propositions produites sont particulièrement précises et concrètes :

. **la gestion des déchets.** Il s'agit à la fois d'augmenter et de mieux gérer les installations existantes : « *mise en place de déchetteries plus nombreuses afin d'optimiser le tri* », de « *répartir les déchets au plus près de leur lieu de production* » et « *création d'une ressourcerie* ». Un effort doit également être fait pour améliorer l'information en amont « *multiplier le porte à porte d'ambassadeurs du tri* », et en aval, « *mieux diffuser l'information sur les retombées et les économies réalisées grâce à un tri de qualité* ».

L'aspect financier est également évoqué : « *donner des subventions plus importantes aux zones qui respectent les contraintes environnementales* ».

. **la limitation de la pollution de l'air et des nuisances sonores** : en dehors des efforts déjà évoqués dans le chapitre « transports en commun », tels que « *utiliser les biocarburants pour les transports en commun* » c'est exclusivement la question des nuisances aériennes qui fait l'objet de propositions de « *ne pas céder auprès de la DGAC pour ne pas augmenter les créneaux aériens* », « *refuser un troisième aéroport* ».

. **Autres nuisances** à traiter, les déjections canines qui entravent la propreté. Il est à la fois proposé de « *pénaliser les contrevenants* » et d'accentuer les efforts de sensibilisation notamment à travers des « *BD qui s'adressent aux enfants* ».

4. Agriculture péri-urbaine

Les auteurs des propositions manifestent leur souhait de voir se développer une **agriculture de proximité de qualité, éloignée des logiques productivistes** et de ses effets pervers. C'est pourquoi certains recommandent la création d'un « *label essonnien* » qui serait apposé sur des produits issus d'un cahier des charges à élaborer, d'autres encore proposent un « *label OGM zero* » en Essonne. D'autres insistent sur la nécessité de « *lutter contre la pollution liée à l'agriculture, notamment des pesticides* ».

Afin de favoriser l'implantation de cultures bio ou d'agriculture raisonnée, il est proposé au Conseil général d'accorder des « *subventions incitatives aux agriculteurs* » qui développent ce type d'agriculture.

Un effort de communication à travers le journal du département pour « *inciter la population à utiliser des produits des cultures locales* » est également suggéré ainsi « *qu'introduire en priorité la production locale dans les cantines scolaires* », deux mesures qui permettraient d'assurer de nouveaux débouchés à l'agriculture du cru.

On souhaite que le Conseil Général s'investisse dans ce dossier en adoptant une position claire vis-à-vis des Contrats d'Agriculture Durable (CAD) .

5. Préservation des espaces naturels

Les propositions concernant la préservation des espaces naturels témoignent de la volonté des habitants de **conserver un patrimoine dont ils sont fiers et qu'ils souhaitent pouvoir transmettre aux générations futures**. Elles sont souvent précises et très élaborées.

Il s'agit de maintenir la biodiversité (faune et flore). Il faut pour cela « *diminuer l'éclairage public pour sauvegarder les espèces nocturnes* », « *prévoir des crapauds pour protéger les espèces*

pendant les périodes de reproduction », « classer les zones vertes, en créant un parc naturel dans l'Hurepoix », en « aménageant les rives de l'Yerres, de la Seine ou de la Juine », en « déclarant des zones inconstructibles » .

Les habitants réaffirment leur attachement au **principe d'équité entre les territoires qui composent le département** : il est rappelé que *la préservation des espaces verts et des espaces naturels* ne doit pas se faire avec deux poids, deux mesures mais « *doit se faire partout, dans toutes les villes, dans toute l'Essonne* ».

6. Risques naturels

Le chapitre ne serait pas complet sans évoquer les propositions qui soulignent **l'exigence d'information fiable et indépendante** des habitants quant à la prévention et la gestion des risques en matière d'environnement et de santé.

En effet, les Essonniens souhaitent en la matière « *un réseau de surveillance et de protection de l'environnement avec système d'alerte* », « *la mise en place de moyens de contrôle fiables et permanents en particulier pour les dioxines* », « *une transparence sur les installations classées à haut risque* »

III. Comment mieux vivre ensemble ?

Ce thème recueille un grand nombre de propositions, ce qui témoigne de l'importance que les habitants du département attachent au fait de réussir à mieux vivre ensemble. En plaçant les hommes et les femmes au cœur de ce dispositif, ils expriment **leur souhait d'éviter d'aggraver la fracture sociale, économique et culturelle latente déjà identifiée lors de l'enquête initiale.**

1. Habitat et mixité sociale

Favoriser la mixité sociale et le brassage culturel et générationnel des populations constitue le premier grand axe de priorité.

Pour cela, les habitants de l'Essonne militent en faveur d'une **politique volontariste de la part des pouvoirs publics en matière d'habitat**, afin de mieux répartir les logements sociaux entre générations, communautés culturelles et catégories sociales. Parmi les suggestions : « *plus de logements en centre ville* », « *réhabilitation des logements anciens* », *favoriser les logements en zone rurale pour les jeunes à condition de développer parallèlement les structures nécessaires (transport, crèches etc... »*, « *maintenir les personnes âgées en centre ville* », « *réserver les logements de rez-de-chaussée aux personnes handicapées... »*

Ces actions de rééquilibrage apparaissent nécessaires pour éviter de **ghettoiser certains quartiers** en concentrant en seul lieu des populations fragilisées.

Certains vont même jusqu'à évoquer une démarche de « *discrimination positive* ».

En la matière, une demande insistante se manifeste afin que les **pouvoirs publics jouent leur rôle pour imposer aux bailleurs l'application des lois**, et les incite à respecter les accords départementaux. Les habitants affirment également leur volonté d'instaurer des « *partenariats entre le Conseil Général, le Préfecture et les habitants* » pour gérer au mieux le brassage social .

2. Aménagement et création de lieux d'échanges pour favoriser le lien social

Au-delà de la question du logement, c'est aussi celle de l'**aménagement des quartiers et des services afférents** qui est évoquée dans les propositions. Ainsi, « *installer des guichets uniques centralisant les services publics à proximité des habitants* », « *privilégier des mini zones industrielles et des commerces locaux* » auraient ainsi l'avantage de **recréer des pôles économiques au sein des quartiers et de réactiver le lien social**.

Par ailleurs, les habitants des cités souhaitent le recours à plus de « *concertation pour mieux prendre en compte les besoins, créer des espaces verts, des fermettes* ».

Les quartiers revendiquent d'autre part « *le droit de chacun à avoir un cadre de vie agréable* ». Ainsi, il est suggéré « *d'enlever les encombrants et les épaves calcinées afin de préserver la propreté.* »

Autre proposition souvent évoquée, la création **de lieux d'échanges et d'écoute** pour permettre aux uns et aux autres, -jeunes, personnes âgées, différentes communautés,- de *se rencontrer, de mieux se connaître, de vaincre leur « peur de l'autre »*. Quelle que soit la dénomination, « *maisons de quartier* », « *maison départementale intergénérationnelle* », « *relais assistantes maternelles* », « *Maison des femmes pour l'intégration entre les communautés* », toutes ces structures ont pour objectif de favoriser échanges et convivialité .

Il existe également une demande spécifique de création de lieux destinés à développer la citoyenneté : « *un lieu de connaissance de la loi, des droits et des devoirs* », « *des lieux d'apprentissage de la langue française pour l'intégration et l'insertion des primo arrivants* ».

A noter pour finir, une proposition de rédiger **une version essonnienne des Droits de l'homme avec les droits et devoirs des essonniens**, qui devrait permettre à chacun quelle que soit son origine, de « *partager un référent commun* », et de renforcer le sentiment d'une identité commune.

3. Les nouvelles solidarités

Pour diminuer la fracture économique et culturelle entre les différentes catégories de population, les habitants préconisent tout d'abord des **efforts de solidarité à fournir aux catégories sociales les plus fragilisées qui ne doivent pas être laissées de côté** . « *L'accès au logement pour les personnes en difficulté* » (enfant et femmes victimes de violence), la création « *d'une maison d'accueil des autistes* », mais aussi « *d'un pôle de gérontologie immergé dans la vie de la ville* », le « *développement de foyers de jeunes travailleurs* », le « *développement de services*

sociaux » (planning familial), la « *concentration des efforts financiers sur l'éducation des enfants en bas âge* » et l'accompagnement des parents dans les zones sensibles ... comptent parmi les propositions relevées sur ce thème.

4. Développer l'action culturelle

La culture représente également un outil à exploiter pour réussir à mieux vivre ensemble. La principale demande porte sur un **accès à la culture plus égalitaire**, car on relève que toutes les zones du département ne bénéficient pas d'équipements culturels de proximité.

Parmi les initiatives suggérées dans les groupes de travail , on peut citer :

la « *création de structures intercommunales, de cinémas de quartier,* » la promotion de « *tarifs préférentiels,* » la création d'événements culturels de type *grand week-end pour développer « sa connaissance de l'autre* », « *développer les résidences de création et favoriser les échanges entre la population et les compagnies artistiques* » mais aussi la « *redynamisation du Musée d'Etampes* » .

Le Journal de l'Essonne est cité comme un support à privilégier pour favoriser les échanges de vues et toucher un large public.

5. La jeunesse

La question des jeunes et de leur intégration au cœur de la société est transversale et peut faire l'objet d'une thématique à part entière.

Les propositions orientées vers la jeunesse couvrent l'ensemble des sujets des groupes de travail. On peut y percevoir d'abord une forte envie **d'aider les jeunes à se construire un avenir, de les accompagner et de ne pas les laisser livrés à eux- mêmes.**

On trouve ainsi toute une série de propositions qui traitent de l'amélioration de leur quotidien. Parmi les sujets les plus fréquemment traités : « *l'amélioration des transports et des conditions de vie scolaire pour les collégiens* », « *la formation des élèves à la médiation du primaire au*

lycée afin d'éviter les engrenages de violence», « la mise à profit du temps péri-scolaire pour offrir des programmes de prévention de l'agressivité et de la délinquance » et bien sûr, « la création de logements, pourquoi pas en réhabilitant d'anciennes usines ou bâtiments administratifs. »

D'autres propositions portent sur **la demande de structures adaptées**, présentée comme un facteur de lutte contre la délinquance: « *ouverture des terrains de sport* », « *aménagement de guinguettes* », « *de lieux de rencontres et d'écoute* », « *création de projets en direction des jeunes marginalisés en partenariat avec des associations*».

Même si l'on perçoit en filigrane que la jeunesse peut être vécue comme un facteur d'insécurité, il est intéressant de noter que **les logiques de répression et de sanction sont absentes des propositions**. Ceci peut peut-être s'expliquer par une sous-représentation des habitants des quartiers confrontés aux problèmes d'insécurité mais conforte par ailleurs les constats de l'enquête initiale prenant acte que le discours des Essonnais ne se focalise pas sur la délinquance .

Pour être exhaustif, quelques propositions abordent la formation et l'emploi. Il est suggéré d'organiser « *une table ronde de la formation professionnelle* » destinée à mieux cerner l'adéquation formation/emploi. D'autres encouragent les jeunes à investir les services de proximité (livraison de courses aux personnes âgées, bricolage, secrétariat ...) « *travail d'aide et d'entraide* » offrant un salaire d'appoint.

On attend des collectivités locales qu'elles s'investissent dans l'essor de ces « *petits boulots* », qui offrent l'opportunité de nombreux contacts inter-générationnels.

IV. Quel développement économique, comment et pour qui ?

Une grande partie des propositions de ce chapitre traitent de thématiques transverses. Il est clair qu'on ne peut déconnecter la question de l'essor économique de celle des déplacements, de l'environnement et de l'intégration de tous les profils d'habitants dans le tissu socio-économique du département.

1. Equilibre des territoires

Ce qui apparaît en premier lieu **c'est une demande de rééquilibrage, de développement plus harmonieux entre les différentes zones du département.** Ainsi, les propositions insistent sur la nécessité de « *réduire la concentration d'activités sur une zone donnée et de redonner vie aux zones rurales* », de « *stopper l'implantation de plate-formes logistiques* », de « *zones industrielles gigantesques* », « *la multiplication de centres commerciaux afin de privilégier l'expansion du commerce local* », ce qui aurait pour avantage de réduire les déplacements en voiture.

A ce titre, la révision prévue du SDRIF constitue une opportunité de réajustement dont il faut tirer bénéfice.

Les Essonniens soulignent également leur souhait **d'une plus grande concertation** en amont de l'ensemble des acteurs concernés par les schémas de planification et d'aménagement. De même, en aval, ils revendiquent **leur participation au suivi des actions** et proposent une *méthode d'évaluation du programme Agenda 21.*

2. Développement économique

Le développement économique doit s'appuyer autant que faire se peut sur la **richesse du patrimoine naturel** qu'il serait opportun de valoriser. Ainsi, inciter à « *l'essor du tourisme vert* » mais aussi du « *tourisme industriel* » est évoqué dans les propositions.

D'autre part, les habitants proposent de s'appuyer sur la production agricole en suggérant « *l'essor des cultures bio et de l'agriculture raisonnée et la distribution des produits* ». La création d'une « *chaîne d'alimentation bio favorisant par ailleurs l'insertion professionnelle* » des jeunes du département est ainsi préconisée.

Le thème ne serait pas complet sans évoquer les efforts que les habitants demandent aux entreprises pour s'inscrire dans une logique de développement durable. Ainsi, on retrouve l'idée d'« *inciter les collectivités locales et les entreprises à s'engager dans une certification environnementale* », entreprises au premier rang desquelles on cite le Conseil Général.

A ce titre, on préconise de manière insistante que le **Conseil Général devienne une valeur d'exemple à travers ses propres actions** pour réduire ses consommations de matière première, de production de déchets... mais aussi en développant « *les achats éco-responsables et solidaires* ». En bref, un véritable programme de développement durable.

3. Emploi et formation

A noter que ce thème a suscité peu de propositions bien que les difficultés de recrutement des entrepreneurs aient été évoquées lors des réunions publiques. (Certaines suggestions ont déjà été abordées dans la partie « jeunesse »).

En matière de lutte contre le chômage, on attend du Conseil général qu'il « *augmente son budget formation consacré aux demandeurs d'emploi qui souhaitent changer de métier ou créer leur propre emploi* » et qu'il développe les « *services de proximité, secteur créateur d'emploi* ».

Pour ce qui est de la formation, une proposition suggère le « *développement de formation dans les pôles d'excellence d'avenir : aérospatiale, sciences du vivant, spécialités agricoles* » qui seront demain pourvoyeuses d'emploi et contribueront positivement à l'image de l'Essonne.

V. Autres

Afin que cette analyse soit exhaustive, il reste à mentionner les propositions qu'on peut classer dans une thématique « **démocratie participative** » et qui portent sur le suivi de la consultation.

De nombreux espoirs sont nés de cette démarche d'écoute et de dialogue et certains participants revendiquent que soit « *pérennisé le lien entre les habitants et les politiques via l'administration* » et proposent de « *poursuivre et renforcer la consultation de la population* » ce qui permettrait de « *développer la confiance dans les élus* ».

D'autres proposent très concrètement des « *réunions régulières de suivi, d'avancement mais aussi de nouvelles propositions* », prouvant ainsi leur souhait de s'impliquer dans la suite de cette démarche.